Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 22 (1893)

Heft: 5

Rubrik: La réforme de l'orthographe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

enfants de salutaires pensées, de bons sentiments et de bonnes résolutions.

Le *respect* et la *modestie* doivent accompagner la conviction et l'enthousiasme, dès qu'il s'agit de la parole de Dieu.

Le *respect*. Le catéchiste est le serviteur du plus grand des maîtres. Sa parole n'est pas celle d'une humaine sagesse, mais révélée par Dieu lui-même pour conduire dans la voie du salut les âmes rachetées par le sang précieux du Fils de Dieu. « Ce que nous enseignons est une vérité sérieuse, sainte, d'où dépend la vie ou la mort. » (Sailer.) C'est pour cela que le catéchiste doit se maintenir dans la dignité de sa charge et conserver de la fermeté de caractère, éviter les expressions grossières ou triviales et être digne dans son langage et sa tenue. Il faut ici rappeler un avertissement de Kellner. Il dit qu'il est difficile de rendre attentifs et de contenir des enfants toujours légers et rieurs; mais ce n'est pas une raison, sous prétexte de popularité, d'avoir recours à des exemples, ou à des jeux de mots qui prêtent à rire. Il semble que l'on détend l'esprit, mais les pensées se reportent sur d'autres sujets et le sérieux et la dignité sainte qui doivent caractériser l'enseignement religieux, en souffrent.

La sainte charité est le bon moyen de savoir prendre le ton voulu. Elle inspirera au catéchiste les sentiments, lui dictera les expressions, transformera toute sa personne de manière à être vraiment le bon pasteur que les enfants, comme de fidèles agneaux, écoutent et suivent.

Un bon père de famille et une noble mère savent prendre le ton qu'il faut avec leurs enfants. C'est le cœur qui les instruit. Si le catéchiste a la charité d'un père, sa voix en aura l'accent et pénètrera les cœurs.

La *modestie*. Le catéchiste doit être profondément convaincu que ses forces et ses talents naturels ne suffisent pas pour communiquer dignement aux enfants les grandes vérités du salut et leur en faire produire les fruits.

Neque plantat est aliquid, neque qui rigat; sed qui incrementum dat, Deus. (I, Cor., III, 7.) « Celui qui plante n'est rien, non plus que celui qui arrose; mais c'est Dieu qui donne l'accroissement. *A suivre.*)

La réforme de l'orthographe

L'agitation pour la réforme orthographique vient de renaître et, cette fois, au grand scandale de certains écrivains, c'est de l'Académie elle-même que partent les menaces contre la graphie traditionnelle.

Sous la forme d'une *Note* présentée à la commission du Dictionnaire, M. Gréard, l'éminent vice-recteur de l'Académie de Paris,

vient, en effet, d'indiquer un ensemble de propositions qui, dans une certaine mesure, donnent satisfaction aux novateurs.

Nous allons, pour nos lecteurs, résumer ce très remarquable et très intéressant travail.

M. Gréard commence par déblayer le terrain de la doctrine trop absolue des *phonétistes*, c'est-à-dire de ceux qui demandent qu'on écrive comme on parle.

« Arrivât-on, par miracle, à composer un alphabet qui, pour un jour, mît d'accord l'écriture et la prononciation, dès le lendemain elles varieraient, non seulement de pays à pays, mais de ville à ville, de quartier à quartier, de sexe à sexe, d'homme à homme, et, dans le même homme, selon l'âge, la santé et l'humeur... »

En face des phonétistes se placent les conservateurs décidés qui n'entendent point qu'on change en quoi que ce soit leurs habitudes, ou ceux pour qui l'habileté à éviter les pièges ou à vaincre les difficultés de la langue est le signe, la forme visible d'une certaine supériorité d'éducation et qui ne veulent rien perdre de ces avantages. Les poètes, aussi, à qui les irrégularités de la langue offrent toutes sortes de ressources, s'opposent à ce qu'on porte la main sur leur trésor.

Il y a enfin une catégorie nombreuse de conservateurs modérés qui regardent la forme orthographique comme une manifestation de la vie de la langue et qui se refusent à laisser modifier cette forme par des mesures plus ou moins générales ou, comme ils disent, par voie de décret.

M. Gréard, contrairement à cette opinion, considère que les simplifications de l'orthographe ont toujours été, par définition ou par tradition, un des plus impérieux devoirs de l'Académie.

L'unique question, dit-il, c'est de les faire avec mesure et opportunité.

Voici les modifications proposées, ou plutôt signalées comme possibles et raisonnables :

1° Majuscules. — Etablir plus d'uniformité dans leur emploi.

2° Tirets. — Supprimer le trait d'union pour les locutions composées et souder les mots toutes les fois que cela est possible. Par exemple : Ecrire sans tiret et en soudant les mots : *contrecoup*, *contrepied*, etc., comme on écrit *contrepoids*, *contredit*, etc. ; *entrechoquer* comme *entreposer*; *tirebouchon* comme *tournevis* ; *portemonnaie* comme *portemanteau*, etc. Ecrire sans souder les mots, mais sans tiret : *belle de nuit* comme *bleu de ciel* et aussi, *moi même*, *eux mêmes*, *cet homme ci*, ainsi que : *dors tu*, *puissé je*.

Le trait d'union ne serait conservé que lorsqu'il remplace la conjonction d'union ou la préposition de dépendance : *français-latin*, *trente-trois*, *timbre-poste*; ou lorsqu'il marque une concomitance, une connexité intime ou un lien de parenté : une tragédie *mort-née*, un *aveugle-né*, *petit-fils*, *grand-oncle*; ou encore lorsqu'il sert à marquer pour les deux mots réunis une signification spéciale qu'ils n'ont pas s'ils sont séparés : *grand-livre*, *coffre-fort*.

3° Signes orthographiques. — Laisser tomber partout l'accent circonflexe et dire *assidument*, de même qu'on dit *hardiment* et *poliment*. Régulariser *avènement* et *événement*, *religieux* et *irréligieux*, *rebelle* et *rébellion*, etc. Pourquoi laisser l'accent aigu dans *dussé-je*, *puissé-je*, *aimé-je*, etc. ?

Supprimer l'accent grave de *là* adverbe et de *dès* préposition : la fonction du mot dans la phrase ne pouvant prêter à aucune con-

fusion. Supprimer l'apostrophe dans les mots étroitement unis par l'usage : *entr'ouvrir, s'entr'aimer, presqu'île, entr'acte*, etc. ; et le tréma dans *ïambe*, comme il a été supprimé déjà dans *iode*.

4° Mots d'origine etrangère. — Ecrire à la française ceux qui sont devenus d'un usage courant. Nous écrivons déjà *rosbif* et *bifteck ;* pourquoi persister à écrire à l'anglaise : *break, spleen, meeting*, etc., en indiquant comment ils doivent se prononcer ?

Pourquoi écrit-on des *agendas* et des *errata*, des *alinéas* et des *duplicata*, des *quidams* et des *ave*, des *trios* et des *quatuor ?*

5° Mots de genre ou de nombre différent. — Adjectifs — Adverbes. — Reviser l'état civil de certains mots français au point de vue du genre et de la terminaison. D'où vient qu'*hémisphère* et *planisphère* sont du masculin, alors qu'*atmosphère* est du féminin ? Pourquoi écrire *réfectoire* alors qu'on écrit *chauffoir* et *dortoir*, et alors que l'*e* final semble être le signe du féminin pour les mots de même formation, *baignoire, rôtissoire*, etc. ? Pourquoi *période* et *hymne* sont-ils des deux genres, et *orgue* et *délice* de genre différent, suivant qu'ils sont au singulier ou au pluriel ? Pourquoi écrire différemment une *demi*-heure et une heure et *demie, nu*-tête et tête *nue ?*

Ne serait-il pas possible de réduire les variétés d'application orthographique de *cent* et de *vingt*, de *tout* et de *même ?*

6° Voyelles doubles et voyelles composées. — Remplacer l'*y* par un *i* simple, excepté quand il tient la place de deux *i*. Ecrire : *stile, piramide, sindic*, etc., comme on écrit déjà *cime, abîme, chimie*, etc. Quand l'*y* tient la place de deux *i*, le remplacer par un *i* surmonté d'un tréma. Ecrire *tuïau, baïadère*, comme on écrit *baïonnette, faïence*.

Les réformistes les plus modérés demandent encore qu'on supprime de toutes les voyelles doubles la voyelle qui ne se prononce plus, comme l'*o* dans *sœur* et *bœuf*, lequel a disparu dans *peur* et *neuf ;* — comme l'*a* dans *curaçao, Saône ;* — comme l'*o* dans *paon, faon, taon ;* dans *nœud* et dans *œcuménique ;* n'écrit-on pas depuis longtemps *économie ?*

7° Doubles et triples consonnes : *rh, th, ch, ph*. — L'Académie a déjà, en 1762, supprimé l'une des consonnes de *despescher, teste, masle, nopce, picqûre, sçavant, recepvoir*, etc. Elle a été moins hardie pour les mots marqués du *rh*, du *th*, du *ch* et du *ph*. Pourtant à chaque édition du Dictionnaire, elle a fait un nouveau pas. En 1878, on a supprimé une *h* à *phtisie* et à *rhytme*. Mais pourquoi l'une plutôt que l'autre ? Pourquoi la maintenir dans les mots qui n'en ont qu'une, que la prononciation ne fait pas sentir davantage : *rhétorique, rhinocéros, rhubarbe, rhume*, etc, ? L'*h* a disparu dans *carte, colère, colique, corde, école*, etc. ? Y a-t-il des raisons pour le conserver dans *anachorète, bacchanale, chronique*, etc. ?

Dans un grand nombre de cas, on a transformé *ph* en *f : fantôme, flegme, fantaisie, faisan, soufre, fiole*, etc. Ne pouvait-on écrire aussi : *filosofie, blasfème, alfabet*, etc ?

Ce que demandent les réformistes, — et je ne parle que des sages, — c'est un élargissement des barrières. Il n'est question que de prendre un peu plus de champ, sans esprit d'aventure, avec suite.

... La prudence est d'accord avec le goût pour nous conseiller de pourvoir méthodiquement aux transformations qui s'imposent par cela seul qu'elles sont déjà en partie faites. Il ne faut céder que len-

tement, dit-on, à ces tyrannies de la nécessité. Assurément. Mais préparons raisonnablement la retraite inévitable, si nous voulons éviter la déroute.

Ne serait-il pas raisonnable :

D'accepter que l'*h* suivant une des consonnes *r, l, c,* soit au commencement d'un mot, soit dans le corps d'un mot, et qui ne se prononce pas, peut être supprimée ;

D'admettre du même coup, dans ces conditions, la transformation du *ph* en *f;*

D'appliquer d'abord ces règles aux mots dont la modification a été préparée par les discussions antérieures du Dictionnaire et qui ont trouvé des patrons autorisés dans les maîtres de la langue ;

Et, pour ménager la transition, de tolérer jusqu'à nouvel ordre les deux orthographes ?

8° Contradictions entre les mots de même famille ou de famille analogue. — Faire rentrer dans le moule commun les mots similaires ou congénères, ainsi qu'on l'a déjà fait pour *consonance* et *emmailloter,* et ainsi mettre fin à toutes les contradictions analogues à celles que présentent les mots suivants :

résonner et *résonance*
souffler et *boursouffler*
carotte et *compote*
abattoir et *abatis*
courrier et *coureur*
charrette et *chariot,* etc., etc.

apparaître et *apercevoir*
bonhomme et *bonhomie*
patronner et *patronat*
honneur et *honorer*
imbécillité et *imbécile*
il absout et *elle coud,* etc., etc.

Qu'on se mette à la place des maîtres qui ont à expliquer ces anomalies, des enfants qui ont à les comprendre, des étrangers qui en cherchent la raison !

L'usage grammatical fait écrire : il *appelle* et il *ensorcèle,* je *jette* et il *achète.* La forme la plus simple devrait avoir la préférence.

9° Terminaisons en *ent* et en *ant.* — Remplacer *ent* par *ant* dans tous les participes présents employés adjectivement ou substantivement et dans leurs dérivés. On éviterait ainsi le désaccord de forme entre *présidant* et *président,* entre un *affluent* et ils *affluent,* un *expédient* et ils *expédient,* etc.

10° Transformation de l'*x* en *s* dans les pluriels et dans les personnes de certains verbes.

Ecrire au pluriel : *chapeaus, feus, genous,* comme on écrit *lois, clous.* On serait ainsi amené à écrire *heureus* et *jalous,* je *peus,* je *veus.* Le féminin d'*heureus* et de *jalous* se formerait dès lors comme tous les féminins. *Pouvoir* et *valoir* se conjuguerait comme *mouvoir* et *devoir.*

On le voit, dit en terminant M. Gréard, il s'agit, non de bouleverser, mais simplement de régulariser, le plus souvent même, de reprendre avec méthode et de poursuivre, en les rattachant les unes aux autres, les améliorations introduites peut-être et certainement accomplies sans ensemble. Ce sera déjà un notable service que de la discussion ouverte, se dégagent un certain nombre de principes dont, sous forme de tolérance, il soit loisible d'admettre par avance le bénéfice. Quelle économie de force et de temps dans l'éducation, quelle économie au profit de l'étude de la langue elle-même, qu'une orthographe mieux coordonnée, plus sobre, plus nette ! Et quel attrait nouveau pour l'étranger !

Comme complément des réformes proposées, M. Gréard voudrait que l'Académie osât s'emparer d'un projet de grammaire, « de grammaire courte et facile ». Cela était d'ailleurs, dans la pensée du fondateur, l'un des objets de l'institution de la Compagnie.

Puis, il indique brièvement les améliorations qui pourraient être apportées à la confection même du Dictionnaire. Il voudrait que la nomenclature alphabétique pût être suivie de la nomenclature par famille. « Ce serait un travail considérable, mais combien intéressant et utile ! »

Il demande que pour la création des mots dont la langue scientifique ne saurait se passer, nous commencions par puiser dans notre propre fonds avant d'emprunter aux autres. Pourquoi, par exemple, prendre aux Anglais le mot *rail* quand nous avions le mot *rais ?*

Dernier vœu. On ne saurait, semble-t-il, se montrer trop rigoureux pour les locutions obscures, mal faites, de basse extraction, disons le mot, pour l'espèce d'argot ou de jargon qui tend aujourd'hui à se glisser, à s'imposer partout. Je sais que le Dictionnaire d'usage ne peut se dispenser d'enregistrer ce qu'a consacré l'usage et qu'il ne relève certaines expressions qu'en les stigmatisant. Est-ce assez ? Faut-il leur faire une si grande place ?...

Nous voudrions, pour l'honneur même de la démocratie, que la langue française restât une langue fière ; qu'elle fût, comme elle a toujours été, la langue de la bonne compagnie, des idées claires, de la précision et de la mesure. Le mot a sa puissance propre.

Trop souvent la pensée dans son travail intérieur, aujourd'hui surtout, qu'on travaille si vite, saisit la première expression qui se présente avant d'avoir pris le temps de faire son choix. C'est le mot alors qui donne à la pensée son caractère, qui la qualifie, qui la crée presque. Il faut que le Dictionnaire nous oblige et nous aide à nous défendre contre ces défaillances. Le vocabulaire qu'on entend tous les jours appliquer autour de soi, dont parfois on arrive à se servir malgré soi, finit par imprimer à l'esprit sa marque. L'âme d'un peuple s'élève ou s'abaisse avec sa langue.

(A suivre.) *(Manuel général.)* U. AUVERT.

BIBLIOGRAPHIES

I

Der Kinderfreund. Imprimerie Michel et Buchler à Berne. Journal illustré pour les enfants, mensuel, 8 pages in-8° sous la direction de M. Sutermeister, professeur. Abonnement annuel, 1 fr. 50.

Ce charmant petit journal, destiné à l'enfance, vient d'entrer dans sa 9me année. Il nous paraît bien approprié à la catégorie de lecteurs auxquels il s'adresse.

II

Leçons élémentaires de langue française. *Exercices grammaticaux adaptés au Livre de lecture du degré intermédiaire*, par H. GOBAT, inspecteur scolaire. Lausanne, chez M. Payot 1893.

Les quelques lignes suivantes de la préface suffiront à indiquer l'idée qui a inspiré ce livre. « Dans la rédaction de cet ouvrage, nous